



Entente
Oise-Aisne

11, cours Guynemer

60200 COMPIEGNE

Tél. 03 44 38 83 83

entente.oiseaisne@orange.fr

Compiègne, le 8 novembre 2017

Communiqué de presse

L'adaptation au changement climatique est un enjeu majeur. C'est pourquoi l'Entente Oise-Aisne, en partenariat avec l'Agence de l'eau, organise deux journées de sensibilisation sur cette thématique, **les 5 et 7 décembre prochains**, à l'attention des élus du bassin versant de l'Oise (principalement élus des 6 départements, des communautés de communes et des syndicats de rivières).

Sept interventions d'experts reconnus sont programmées comme celle de Julien Perfettini, climatologue à Météo France et de Florence Habets, directrice de recherche au CNRS. Différents sujets seront abordés tels que : « Bâtiment et biodiversité. Et si l'on pensait les villes et les bâtiments comme des écosystèmes ? », « la nature : une solution au changement climatique en Ile-de-France transposable sur l'ensemble du bassin Seine-Normandie » ou encore « les scénarios d'adaptation au changement climatique prennent-ils en compte la nature ? Les cas de la ressource en eau en France. »

Le changement climatique est un phénomène d'augmentation des températures moyennes qui va affecter et qui affecte déjà notre environnement. L'adaptation au changement climatique est essentielle tant pour la préservation de l'agriculture, que pour la préservation de la qualité des milieux aquatiques, de la ressource en eau potable et pour la prévention des risques naturels tel que le ruissellement.

Ces journées se tiendront les **mardi 5 décembre 2017 au centre d'affaire Sarcus, 9 rue Ronsard à Nogent-sur-Oise (60)** et le **jeudi 7 décembre 2017 au Clos d'Etrepais, 2 Ferme d'Etrepais à Samoussy (02)**.

Contact :

Fanny Philippe : fanny.philippe@oise-aisne.fr, 06 24 01 72 46.

L'Entente Oise-Aisne, syndicat mixte, reconnu établissement public territorial de bassin, développe des actions d'aménagement et de gestion des cours d'eau qui contribuent à la prévention des inondations. Il participe également à la gestion des milieux aquatiques et à la préservation de l'environnement sur le bassin de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire et de leurs affluents.